



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 57 - mai 2018

www.saintlaurent.info



Les membres du conseil d'administration et l'équipe de l'association locale © Photo Anne Marcou

Sommaire :

**Réunion du conseil d'administration
des 13 et 14 avril 2018
à Saint-Laurent-du-Motay**

**Délégation Générale
Tél. : 0467440376
saintlaurent.info@orange.fr**

Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines, ...

Une nouvelle année s'est ouverte sur l'Association nationale des Saint-Laurent de France et nous voilà presque à la mi-temps de 2018.

Ainsi, le conseil d'administration a tenu sa réunion de printemps à Saint-Laurent-du-Mottay le 13 et 14 avril, reçu par Danielle Pineau, maire délégué et ses sympathiques équipes municipale et associative locale à qui nous adressons nos plus chaleureux remerciements pour l'excellent accueil qui nous a été réservé.

Cette réunion permettait de traiter les dossiers en cours et surtout de peaufiner les derniers détails du prochain rassemblement des 17 – 18 et 19 août 2018 à Saint-Laurent-en-Gâtines avec son maire Isabelle Sénéchal et Marilyne Bruère, présidente de l'association St. Laurent 2018.

Dans l'attente de profiter du très beau programme qui nous sera proposé et avec l'espoir de vous retrouver nombreux, recevez mes plus cordiales et dévoués salutations.

Amicalement.

Marie-France Corvest
Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent-de-France



Les membres du conseil d'administration en séance de travail © Photo Yvan Marcou

Conseil d'administration des 13 et 14 avril 2018 à Saint-Laurent-du-Mottay

Étaient présents :

Membres du CA: Marie-France CORVEST – Jean-Pierre LAPEYRE – Louis NOMDEDEU – Chantal RUBIN – Ginette DECULTIEUX – Jocelyne DERSIGNY – Laurent GARATE – Danielle PINEAU.

Membres associés: David GARATE - Yvan MARCOU

Membres invités: Isabelle SENECHAL – Marilynne BRUERE - Michel RAYMOND.

Les élus et les membres de l'association locale.

Absents excusés :

Bernard AUGAGNEUR- Pierre REYNAUD.
Franck ESNOUF - Géraldine BRICCHI.

Ordre du jour :

- 1 – Point sur la demande d'adhésion adressée à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- 2 – Point sur les finances de l'association nationale ;
- 3 – Point sur les demandes de remboursement des frais de voyages en Guyane ;
- 4 – Point sur les retours de l'assurance voyage ;
- 5 – Point sur la demande de réduction des prestations d'Image Plus ;
- 6 – Point sur la prochaine assemblée générale (ordre du jour) ;
- 7 – Point sur le renouvellement du tiers sortant du CA ;
- 8 – Point sur les panneaux d'entrées de villes ;
- 9 – Point sur le site Internet et Facebook ;
- 10 – Point sur le prochain rassemblement ;
- 11 – Prochaines réunions du CA ;
- 12 – Prochains rassemblements ;
- 13 – Questions diverses : Suppression des commissions.

1 – Point sur la demande d'adhésion adressée à Saint-Laurent-du-Maroni ;

Comme consigné sur le compte rendu du dernier CA du 3 et 4 novembre 2017 (Lien n° 56), une première correspondance a été adressée à M. Henri DEBOCK, président de l'association locale: rencontre des Saint-Laurent de France. Ainsi il lui a été proposé, comme le prévoit l'article 6 de nos statuts, de pouvoir



Église de Saint-Laurent-du-Mottay © Photo Yvan Marcou

adhérer et se maintenir comme membre actif à l'association nationale des Saint-Laurent de France. Cette lettre est restée sans réponse.

Par la suite, le 21 février 2018, une seconde lettre RAR a été transmise à Mme Sophie Charles pour lui faire la même proposition.

En retour, le 9 mars 2018, cette dernière, à titre de présidente de l'association locale, nous confirmait la résiliation de l'adhésion de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni comme membre de l'association nationale des Saint-Laurent de France. Cette lettre était accompagnée d'un courrier de M. Léon Bertrand du 2 juin 2017 établissant cette situation.

Compte tenu de cela, Marie-France Corvest, présidente nationale, par correspondance RAR du 21 mars 2018, avec regret, accusait réception de cette décision en demandant d'autre part la restitution de la somme de 1200 € qui leur avait été virée le 8 janvier 2017 pour la participation de l'Association nationale aux frais d'animation du rassemblement. De plus, il était porté à leur connaissance qu'une procédure de recours auprès de leur assurance était engagée en vue du remboursement des billets d'avion des délégations qui ont été lésées suite à l'annulation du rassemblement. Il est précisé, à la date de la rédaction de ce lien, que la restitution des 1200 € a été effectuée.

Il reste à récupérer auprès de Saint-Laurent-du-Maroni les jetons mis à leur disposition pour servir de monnaie fictive à l'occasion du rassemblement de 2017. Une procédure est en cours.

2 – Point sur les finances de l'association nationale ;

Le bilan financier présenté par la trésorière Chantal Rubin, présente un solde positif. Ce bilan sera détaillé à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

3 – Point sur les demandes de remboursement des frais de voyages en Guyane ;

4 – Point sur les retours de l'assurance voyage ;

Un courrier de la présidente de l'association locale de Saint-Laurent-de-Cuves du 31 octobre 2017 soulignait que le montant des frais engagés par 14 personnes ayant annulé leurs déplacements pour le rassemblement en Guyane représentait une somme de 7424 €.

Le remboursement de cette somme n'ayant pas été retenu par l'agence de voyages, il était souhaité que l'association nationale accepte de verser une indemnité compensatrice d'au moins la moitié de ce montant.

Dans ce cadre, sur décision du conseil d'administration du 3 et 4 novembre 2017 (Lien n° 56) une consultation nationale était lancée. Seule la délégation de Saint-Laurent-d'Aigouze faisait savoir que le même problème la concernait pour une somme de 1802,74 €.

Dès lors un courrier RAR était adressé à l'assurance de l'Office du tourisme de Saint-Laurent-du-Maroni, pour engager une procédure de recours. Malgré notre relance, à la date du dernier conseil d'administration aucune réponse n'a été enregistrée. Dans cette situation, l'association nationale constatait son impuissance pour résoudre ce problème, ce qui amenait la présidente Marie-France Corvest à le faire connaître aux délégations de Saint-Laurent-de-Cuves et Saint-Laurent-d'Aigouze, en les invitant à traiter ce dossier par voie juridique avec l'attache d'un conseil.

5 – Point sur la réduction des prestations d'Image Plus ;

Un courriel en provenance de la trésorière nationale du début de l'année soulignait que la trésorerie de l'association nationale subirait une baisse des recettes de près de 3000 €, liée en particulier au manque à encaisser des cotisations des Saint-Laurent: du-Maroni, de la Cabrerisse, d'Andenay et sur-Mer.

Sensible à cette situation, Yvan Marcou, représentant Image Plus, société ayant en charge le suivi de l'association nationale dont le site Internet (Lien n° 53), a proposé une réduction du montant des prestations mensuelles. Le conseil d'administration, en remerciant Image Plus pour cette généreuse démarche, propose de soumettre à l'assemblée générale de ramener le montant de cette prestation mensuelle de 1000 € à 850 €.

6 – Point sur la prochaine assemblée générale ;

La convocation et l'ordre du jour devront parvenir aux délégations dans la première semaine de juillet 2018.

7 – Point sur le renouvellement du tiers sortant du CA et du vérificateur aux comptes ;

Le tiers sortant qui sera renouvelé concerne : Laurent Garaté (rééligible) – Josette Lo A Tjon (démissionnaire) – Louis Nomdedeu (rééligible). Les candidatures devront parvenir par écrit à la délégation générale avant le 29 juillet 2018.

Michel Reymond qui l'avait fait savoir à l'occasion du dernier conseil d'administration du 31 mars 2017, renouvelle le souhait que sa succession soit organisée à l'occasion de la prochaine assemblée générale en 2018. Dans cette attente, il a accepté d'assurer cette mission pour vérifier le bilan financier de l'année 2017. Le Conseil d'administration lui adresse ses plus vifs remerciements.

Dans ce cadre, il sera fait appel à candidature pour l'assemblée générale de 2018. Les candidatures devront parvenir par écrit à la délégation générale avant le 29 juillet 2018. Il sera précisé que les candidats devront être membres d'un Saint-Laurent différent de celui auquel appartiennent les membres actuellement élus au conseil d'administration comme celui des candidats au renouvellement du tiers sortant.



Décoration murale du village © Photo Yvan Marcou

8 – Point sur les panneaux d'entrée de ville;

- Rien à signaler.

9 – Point sur le site Internet et Facebook:

Total visites en 2017 = 41 162 visites = 3 431 visites par mois.

Fin mai 2018 total visites = 11 449 visites = 2 290 par mois.

Total pages lues en 2017 = 143 793 = 11 983 pages lues par mois.

Fin mai 2018 total pages lues = 26 617 = 5 323 pages lues par mois.

Facebook = 350 membres



10 – Point sur le prochain rassemblement;

L'organisation du prochain rassemblement des 17 – 18 et 19 août prochains à Saint-Laurent-en-Gâtines, fait ressortir que tous les clignotants sont au vert.

Près de 30 délégations sont annoncées avec une estimation de 600 participants.

Les offres touristiques ont fait le plein suivant quelques modifications de circonstances.

Il n'est pas prévu de vidéo pour cette manifestation, compte tenu de l'investissement important nécessaire à sa réalisation et du manque de l'intérêt qui s'ensuit.



L'affiche du 26° rassemblement est disponible sur commande à la délégation générale.

Support papier = 5 € - Support plastifiée = 15 €

Un petit espace pour la vente des affiches concernant les rassemblements est souhaité.

L'affiche rassemblement du rassemblement 2016 sera disponible.

11 – Calendrier des prochaines manifestations:

2019 – 28° rassemblement à Saint-Laurent-Blangy.

Au moment de la mise en page de ce Lien, il nous est demandé de vous faire savoir que le rassemblement programmé à Saint-Laurent-Blangy n'aura pas lieu. Dans ce contexte, il est demandé aux organisateurs des rassemblements ultérieurs s'ils ne seraient pas en mesure d'avancer leur projet.

Sont concernés :

2020 – 29° rassemblement à Saint-Laurent-des-Autels avec Saint-Laurent-du-Mottay les 17 – 18 et 19 août;

2021 – 30° rassemblement à Saint-Laurent-en-Brionnais, première semaine de juillet.

12 – Lieu et date du prochain conseil d'administration ;

Dans ce contexte, la prochaine réunion du Conseil d'administration qui devait se tenir les 30 novembre et 1er décembre 2018 à Saint-Laurent-Blangy devra être déplacée dans le prochain Saint-Laurent organisateur ou autre, suivant candidatures à venir.

Toutefois, il restera à fixer la date et le lieu de la réunion du conseil d'administration qui doit se tenir au printemps 2019.

13 – Questions diverses : Suppression des commissions.

Il est constaté que depuis trois rassemblements, les réunions des commissions ne sont plus programmées suite à des programmes très chargés.

En conséquence, le conseil d'administration souhaite supprimer ces commissions.

Cette proposition sera présentée à l'occasion de la prochaine assemblée générale




Association nationale des Saint-Laurent de France
26 rassemblement annuel présidé par le rassemblement
à Saint-Laurent-de-Chamousset du 8 au 11 juillet 2016

VIDÉO

**26e Rassemblement des Saint-Laurent de France
à Saint-Laurent-de-Chamousset
les 8 au 11 juillet 2016**

« BON DE COMMANDE »
A faire parvenir à :
Par la poste : Délégation Saint-Laurent de France
8 rue de l'Eglise - 34725 Saint-Felix-de-Lodez
Par courriel : saintlaurent.info@orange.fr

Je commande (quantité) : DVD du 26e rassemblement 2015

Prix à l'unité, transport compris = 25,00 €

À adresser à : M. ou Mme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint un chèque d'un montant de :

À l'ordre de : Image Plus

VIDÉO - DVD - durée 01 h 20
Lisible sur lecteur de salon ou sur PC et MAC. Expédié par suivi courrier

La vidéo du 26^e rassemblement est disponible sur commande à la délégation générale.



Décorations murales du village © Photo Yvan Marcou